

# Synthèse de la réunion des délégués 2018



**Animateurs de la journée : 14 salariés dont 2 délégués du personnel**

**Participants : 59 apprenants délégués**

Vous trouverez ci-dessous, une synthèse de la réunion des délégués 2018

Nous avons choisi de mettre en valeur les quatre ateliers de l'après-midi, pendant lesquels vos délégués respectifs se sont exprimés, ont pu échanger et proposer des axes d'amélioration en lien avec les thèmes ci-dessous.

Vous trouverez à la fin de cette synthèse, des réponses des différents services de l'ADEF-CFBT sur les questionnements relatifs aux axes d'amélioration de la qualité de la formation

**1/ L'association 5AC**

**2/ La charte de vie collective de l'ADEF-CFBT : refonte et réécriture**

**3/ Lien à l'entreprise : la préparation à l'emploi et le retour post-formation**

**4/ Axes d'amélioration de la qualité de la formation**

# La charte de vie collective de l'ADEF-CFBT - Réécriture

## Feuilles roses

Animateurs : Carole SAPET, Nikou WALGER, Patricia BONIN

17 apprenants

### 1/ LA VIE QUOTIDIENNE EN FORMATION

A partir des « feuilles roses » issues de la préparation de la réunion des délégués par les groupes de formation, 4 sous-groupes ont pu dessiner, construire, raconter, décrire.... la vie quotidienne en formation, **IDEALE**.

*La liste complète de ce qui a été énoncé se trouve dans le compte-rendu que vous pouvez réclamer auprès de vos délégués ou de votre responsable de dispositif.*



### 2/ Ce que l'on retient, partage, apprécie :

- 👍 Avoir une cafeteria, un lieu de repas, convivialité, repos
- 👍 Avoir des casiers personnels pour les affaires
- 👍 Améliorer les choix des produits des distributeurs
- 👍 Afficher les informations du centre proche des distributeurs à boissons, friandises
- 👍 Besoin d'encadrement et/ou d'investissement de la part de l'équipe pédagogique
- 👍 Plus de rigueur de la part des apprenants
- 👍 Plus de respect des horaires
- 👍 Avoir des temps réguliers de bilans de la formation (acquis ...)
- 👍 Mieux se garer dans la cour de convalescents (les 4 roues et les 2 roues)
- 👍 Sécuriser les abords des lieux de formation (trottoirs étroits, véhicules qui roulent à vive allure)
- 👍 Moyens de paiement aux distributeurs (espèce, CB...)
- 👍 Stationnement gratuit
- 👍 Gestion du chauffage
- 👍 Plus de respect apprenants/formateurs
- 👍 Hygiène des WC, vestiaires, miroir, savon ...
- 👍 Temps de réception trop court lors des pauses au secrétariat pour les apprenants



### Ce qui interroge, fait réagir, reste à débattre....

- ? Réduire le temps de pause est-il une solution pour partir plus tôt ?
- ? Une « fête », un moment de convivialité en fin d'année
- ? Utilisation d'un outil d'information harmonisé pour les absences des formateurs : borne interactive numérique
- ? La carte ADEF-CFBT est-elle suffisante pour bénéficier de réduction quel que soit l'âge des stagiaires ?
- ? Valoriser, communiquer autour des projets

### Ensuite, les délégués se sont interrogés sur l'utilité d'une « charte de vie collective »? et son contenu ?

Chaque délégué présent s'est exprimé sur la raison pour lui d'avoir « Une charte de la vie collective »

Ils ont ensuite **décidé** des rubriques de la future charte de vie collective :

Les rubriques de la future charte de vie collective :

- ✓ Respect de la vie et des parties communes, respect du matériel, des locaux...
- ✓ Respect des horaires en tout point pour tous
- ✓ Respect d'autrui (pas de discrimination, laïcité..), soi (savoir-vivre)
- ✓ Être plus souple sur certains points du règlement intérieur (mise en application du règlement intérieur mais aussi se conformer aux règles
- ✓ Laïcité (définition)
- ✓ Liberté de penser et de s'exprimer
- ✓ Un paragraphe sur le lien entre droit et responsabilité (engagement)
- ✓ Juste milieu entre intérêt collectif et individuel, entre aide et solidarité
- ✓ Sécurité
- ✓ Une charte sous forme de BD faite par les graphistes
- ✓ Garder les mots soulignés comme titre de chapitre
- ✓ Insister sur le donnant donnant apprenants/centre
- ✓ Droits et devoirs



#### Les suites à donner :

Des salariés de l'ADEF-CFBT et le syndicat du personnel, vont eux aussi travailler sur la rédaction de la Charte. Ils tiendront compte du compte-rendu fait ci-dessus.

Un groupe d'apprenants volontaires, dont les noms sont écrits ci-dessous, en fonction du temps et des disponibilités de chacun, participera aux travaux ou fera une relecture de la Charte qui sera proposée.  
Les délégués volontaires pour ce travail : Mélodie PEUCHAUD CAP SDG 1A et Erick BEUN Bac SEN PRF

# Association des Apprenants et Anciens Apprenants de L'ADEF-CFBT (5ac) - Développer un réseau et un fichier d'entreprises Feuilles vertes

**Animateurs : Anne-Marie ABOULKHEIR, Delphine VIVANCO et Cyrille DESPOINTES**

**Les objectifs:**

- Donner un aperçu de ce qu'est l'association
- Donner à voir les actions déjà réalisées et ce qui est en cours
- Proposer une programmation de rdv et de mise en relation

**14 apprenants**



**Les décisions prises ce jour-là :**

Après un long débat sur le manque de membres actifs au sein de l'association, les participants du groupe ont adhéré à l'association.

- Ils se sont engagés à faire leur maximum pour que leurs groupes respectifs adhèrent à l'association.
- Deux fichiers ont été présentés : le premier concerne un répertoire dans lequel les anciens et nouveaux apprenants pourront s'inscrire afin de devenir des référents, des conseillers auprès des apprenants qui solliciteraient des besoins en réseau professionnel, conseils, aides...

Fichier apprenant ou ancien apprenant							
Nom	Prénom	Dispositif	année(s) de formation	Tel	mail	photo	pourquoi je m'inscris sur ce fichier?*

Le second fichier serait une liste d'entreprises avec des indications précises des activités et de ce que l'on peut y trouver...

Fichier entreprise section Prothèse dentaire							
Entreprise	type d'action	Adresse	Tel/mail	Comment s'y rendre?	Référent de l'entreprise nom et coordonnées	Type de stage/ personne recherchée par l'entreprise	Avis/commentaire
	Amovible						
	Fixe						
	Ortho						
	tous types						

Ces fichiers commencent à se remplir et seront disponibles pour les adhérents de l'association et les sections qui travailleront à les remplir et à les mettre à jour.

- Concernant la participation à des événements professionnels : les céramistes préparent/organisent un événement appelé « les jeudis de l'Argile » en partenariat avec l'association « l'Argile ». Le premier rendez-vous aura lieu vers le 15 mars 2018 et les Céramistes représenteront l'association.
- Les Bac SEN veulent proposer de faire un site de l'association (programmer un temps de travail)

L'association organisera une assemblée générale au mois de juin 2018, à Aubagne.

Si vous avez envie d'adhérer, si vous avez une idée ou souhaitez initier une action, vous pouvez contacter l'association à l'adresse suivante : [driveasso5AC@gmail.com](mailto:driveasso5AC@gmail.com)

Une rencontre inter professionnelle en Céramique sera organisée pour le mois d'octobre 2018.



# Lien à l'entreprise - La préparation à l'emploi et le retour Post-formation Feuilles saumon

**Animateurs : Ariane GILLOUIN, Johan POGNANT-GROS, Pierre GIOVANNANGELI, Valérie BRONCHART**

## Présentation des objectifs de l'atelier

- Permettre d'avoir une vision globale du marché du travail, des outils, y compris numériques, ou méthodes permettant de faciliter les démarches de recherche d'emploi et de création d'entreprise.
- Elaborer des propositions en termes d'outils de préparation, de post formation, de méthodologie, d'accompagnement à l'emploi.

## 11 apprenants

Des échanges se sont tenus sur le thème du marché de l'emploi.

À l'aide et à partir des réflexions préalables travaillées dans les groupes autour de la préparation à l'emploi et le retour post formation (feuille saumon)

Dans un monde idéal, les délégués ont énoncé ce qui facilite/pourrait faciliter les entrées sur le marché du travail ?

*La liste complète de ce qui a été énoncé se trouve dans le compte-rendu que vous pouvez réclamer auprès de vos délégués ou de votre responsable de dispositif.*



Ensuite, ils ont mis en commun leurs productions: et se sont interrogé sur les propositions d'outils, de supports, d'accompagnement...que l'on pourrait mettre en place à l'ADEF/CFBT pour faciliter la préparation à l'emploi et le retour post-formation ?

### Propositions retenues par le groupe :

- BTS en 3 ans dont la 1ère année serait une remise à niveau : demande au Rectorat et à la Région le financement des 3 ans.
- Fractionnement des plages horaires de 4 heures en Bac GA
- Job dating
- Accompagnement administratif à la recherche d'emploi : lien Pôle Emploi/Mission Locale
- Difficultés d'apprendre le métier en entreprise (dimension formative)
- Rencontres pédagogiques en entreprise pour aider, discuter à l'embauche de l'apprenti : faisable sur un temps court (18 mois)
- Faire vivre l'association 5AC
- Consolider l'existant de l'association 5AC et lui demander de l'aide pour trouver un emploi
- Aider les jeunes à la mise en relation avec les employeurs
- Inciter les employeurs à venir rencontrer les apprentis et réfléchir sur une thématique d'invitation
- Un appel ou une visite mensuelle pour faire le point
- Créer ou étoffer la base de données employeurs
- Prémices de soutien administratif à la recherche d'emploi
- Proposition d'atelier TRE en début de formation en septembre – octobre en plus de ceux de la fin de formation en juin
- Post-formation : réunion apéritif-repas

## Les axes d'amélioration de la qualité de la formation

### Feuilles blanches

Animateurs : Flore FOUQUET, Jean-Pierre CASTELDACCIA, Stéphane MARIA et Véronique PERRICHON

14 apprenants



Dans ce groupe, plusieurs questions des participants ont été abordées.

Les apprenants ont pu échanger avec Flore FOUQUET, responsable du service Relations Apprenants Jean-Pierre CASTELDACCIA, Chargé des relations avec les apprenants La Ciotat, Stéphane MARIA, Directeur de l'ADEF-CFBT et Véronique PERRICHON Formatrice responsable de dispositif en Céramique Déléguée du personnel.

Pour la synthèse, nous avons essayé ici de regrouper les différentes remarques et questions posées, par thématiques.

*Concernant les postes informatiques, se pose la question de l'harmonisation des logiciels et de la visibilité de ce qu'on peut trouver comme logiciel ?*

L'harmonisation des logiciels est effective en salle 20, 21, 22, (site de Duverger) basée sur le référentiel comptabilité.

Les salles consacrées au graphisme sont équipées en fonction du diplôme préparé en accord avec les équipes pédagogiques.

Un travail d'actualisation du référencement de la visibilité des logiciels et des postes est actuellement en cours. Ce travail sera affiché prochainement dans les salles de cours.

L'accès du WIFI au public entraîne un investissement important pour deux raisons :

1/ Le bâtiment étant ancien cela implique l'installation de multiples bornes d'accès.

2/ Pour répondre à la réglementation obligatoire de conservation des logs d'une durée obligatoire à minima d'un an.

CEGID fonctionne sur les postes informatiques Windows de l'établissement, nous ne sommes pas tenus de gérer les postes personnels où la version Windows peut ne pas être compatible.

*Concernant les locaux et leur vétusté : mois, inondation*

Duverger : nous partageons le constat de vétusté des locaux. Nous travaillons avec la société de nettoyage pour faire en sorte de ne pas manquer de consommable comme le savon ou le papier toilette. Mais entre le vandalisme des distributeurs (savons et papier toilette) et quelques omissions du service de nettoyage, il peut arriver qu'il y ait des manques.

Nous avons une infiltration d'eau au niveau de la terrasse qui correspond au plafond des salles graphisme. Une étude de faisabilité des travaux est en cours. Deux fois par an un traitement contre les insectes est réalisé.

Un manque évident de place ne nous permet pas de disposer de manière sûre de casiers individuels dans de bonne condition de sécurité.

Concernant les distributeurs, et particulièrement ceux de Duverger ils ont été changés à 2 reprises et vandalisés, tagués dès la semaine d'après. Dans de telles conditions, la société de distribution nous fait une faveur en les laissant en place. Nous devons reconduire les contrats dans l'année et nous les solliciterons pour le changement des machines. Il faut savoir que nous pratiquons les mêmes tarifs sur tous nos sites (hormis la Ciotat où nous ne sommes pas gestionnaire des machines) et le prix des boissons chaudes est resté le même depuis le passage à l'euro (année 2002) et nous avons de plus en plus de mal à le conserver. Concernant les locaux de La Ciotat nous ferons remonter les doléances à la mairie

qui gère le site. Nous manquons d'espaces pour la création de « snack » au sein de nos sites, mais étant en cœur de ville, snacks et boulangeries proches des sites proposent une restauration rapide.

Le matériel de tournage à Aubagne : il existe des budgets d'équipement et chaque section peut soumettre des demandes d'équipements auprès de la direction.

Tous les sites : nos sites de formation positionnés en cœur de ville n'ont pas de parkings privés mais sont desservis par de nombreux transports en commun.

### Concernant la carte IZLY :

La carte IZLY est une carte qui donne accès aux restaurants universitaires de l'académie d'Aix-Marseille-Avignon, elle est accessible à tous les apprentis et contrats pro de Marseille.

Depuis la rentrée 2017, cette carte est devenue une application. On peut encore avoir une carte si on en fait la demande.

Le service Relation avec les apprenants envoie la liste des apprentis et contrats pro inscrits au CFA et les adresses mail correspondantes dont ils ont connaissance (mail indiqué lors de l'inscription au CFA)

Une information et un point sont faits lors du mois d'entrée en formation, les délégués ou apprenants présents sont alors en charge de transmettre les informations manquantes ou les changements opérationnels à l'Animatrice de l'apprentissage (nouveaux apprenants entrants, changements d'adresse mail...)

De plus, une information est transmise par affichage.

La gestion des cartes et applications est faite par le service du CROUS de la faculté de Marseille Saint-Charles.

Des mails d'activation de compte sont envoyés par le CROUS.

### Concernant le labo de chimie/Physique

L'épreuve de Sciences en bac po évalue la démarche expérimentale au sens large !

Pour pallier l'absence de laboratoire de sciences, des animations flash player ou HTML 5 permettant de simuler numériquement les expériences et les résultats attendus sont utilisées par les formateurs.

L'objectif étant de pouvoir :

- rédiger un protocole
- prévoir les observations attendues
- expliquer ces observations par des connaissances plus théoriques, travaillées lors des séances.

De plus, des vidéos de TP pour identifier la gestuelle à acquérir sont proposées.

Enfin, de la verrerie est manipulée par les apprenants pour concrétiser l'expérimentation : burette graduée, pipette et propipette sont utilisées par chaque apprenant.

### Concernant les rencontres 1ères et 2ème année

Les dispositifs suivants : BTS électrotechnique-électroniques, BTS Prothèse dentaire et BTS Design Graphique ont déjà organisé des rencontres entre les premières et deuxièmes années.

Le bienfondé de ces rencontres est évident...et l'ADEF-CFBT encourage ce genre d'initiative.

La difficulté réside néanmoins dans le cadre des alternances qui ne sont pas communes.

Ces rencontres impliquent de faire venir des apprenants qui seraient logiquement en entreprise.

Les dispositifs intéressés par ces rencontres peuvent se rapprocher de leur responsable afin d'évaluer leur faisabilité.

### Concernant l'accueil, le secrétariat

Un groupe de travail « Gestion Administration », regroupant les secrétaires de l'ADEF-CFBT, une responsable de service et un membre de la direction travaille régulièrement sur les questions de l'accueil et a conscience des difficultés liées aux pages d'accueil des apprenants.

Une réflexion autour d'une solution permettant plus de fluidité est en cours.



### Concernant les intervenants extérieurs et les projets

Les projets mis en œuvre ont été évoqués lors de la première partie de la réunion des délégués. Vous trouverez un panneau réalisé à cette occasion à l'entrée de chaque site, il regroupe des illustrations et résumés de quelques projets 2017.

La complexité de la mise en œuvre est liée aux subventions et au temps qui peut s'écouler entre l'idée et la réalisation du projet...

A ce jour, les voyages vers l'étranger se font avec l'Allemagne car nous travaillons avec l'Office Franco-Allemand. Les différents projets Européens dans lesquels nous pourrions être impliqués ne tiennent pas compte de la particularité des statuts d'apprentis ou stagiaires de la formation professionnelle.

En effet, il est souvent proposé des voyages, échanges pour lesquels la durée moyenne (3 semaines à deux mois minimum) n'arrange pas les employeurs.

La piste d'une prise de contact avec ERASMUS est considérée, dans l'optique d'envisager des voyages en collectif et non individuels.

### Concernant l'infirmierie

Il existe dans les structures de formation, dans les écoles, les collèges et les lycées, une question juridique récurrente concernant l'utilisation d'une trousse pharmaceutique et l'usage des médicaments, mais le cadre légal est limpide :

Le droit d'administrer des médicaments est réservé aux médecins, chirurgiens-dentistes et sages-femmes (article L4111-1 CSP), aux infirmier(e)s et puéricultrices. Toute autre personne qui administre un médicament se rend coupable du délit d'exercice illégal de la médecine (article L4161-1 du code de la santé publique). Il n'existe pas de liste de médicaments moins dangereux que l'on peut administrer quand même.

Toutefois, à Aubagne, à La Ciotat, à Marseille et Gardanne il existe une pharmacie de 1<sup>er</sup> secours qui est régulièrement mise à jour. Ces pharmacies ne contiennent donc pas de médicaments mais du matériel, des serviettes hygiéniques, des pansements et des produits de désinfection. Le nom des référents de la pharmacie est consultable par affichage sur chaque site au secrétariat.

En ce qui concerne l'absence d'infirmierie, l'ADEF-CFBT ayant plusieurs lieux de formations, il paraît donc inconcevable que sur chaque site il y ait la présence d'un professionnel de la santé. Le coût serait insupportable par l'établissement.

### Concernant les bibliothèques

#### A Marseille :

#### BIBLIOTHÈQUE DE L'ALCAZAR



58 cours Belsunce

13001 Marseille

04 91 55 90 00

Courriel

[accueil-bmvr@marseille.fr](mailto:accueil-bmvr@marseille.fr)

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
-	11h	11h	11h	11h	11h	-
-	19h	19h	19h	19h	19h	-

#### A La Ciotat :

#### MEDIATHEQUE

SIMONE-VEIL

Fermé. Réouverture Mardi à 10:00

Rue de l'Ancien Hôpital

LA CIOTAT

04 42 32 70 60

[mediatheque@mairie-laciotat.fr](mailto:mediatheque@mairie-laciotat.fr)

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
-	10h	10h	13h	13h	10h	-
-	13h	18h	19h	19h	18h	-

13600

	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
A Aubagne : Intersection Chemin de Riquet, Rue Lieutenant Augustin Flandi, 13400 Aubagne 04 42 18 19 90	-	9h- 12h30	9h- 12h30	-	-	9h	-
	-	13h30- 18h30	13h30- 18h30	-	13h30- 18h30	17h	-

*Améliorer l'accueil des apprenants avec le développement du site Web afin de partager des informations sur le centre (absences des formateurs, emploi du temps, locaux, événements etc...)* :

Un groupe de travail avec le service informatique travaille sur la question, plusieurs options existent, il faut en évaluer les incidences et le coût pour faire un choix.

### *Concernant l'hébergement et le transport*

Réponses aux questions sur les hébergements possibles sur les différents sites :  
Une information générale est donnée lors des accueils des apprenants. Cette information est fournie par les secrétaires de chaque site.  
Sur Marseille, l'animatrice de l'apprentissage est passée dans différents dispositifs pour étayer cette information et le reste du périphérique à la formation.  
Un document regroupant toutes les informations périphériques à la formation (les transports, la santé, les aides financières...) est distribué par les secrétaires lors des accueils, un autre document est mis à jour et affiché sur tous les sites.  
Si vous souhaitez avoir plus de détails sur ces questions, vous pouvez contacter le service relation avec les apprenants du site dont vous dépendez.

### *Concernant le cadre pédagogique (laxisme, respect...)*

« S'il existe des règles pour tous, la liberté de chacun est garantie. »  
Comme dans toute collectivité en général et comme dans tout établissement qui dispense de la formation en particulier, nous sommes, à l'ADEF-CFBT, nécessairement confrontés tous les jours à des problématiques étroitement liées à la question du « Vivre ensemble ».

En effet, parce que chacun est responsable du bon déroulement de la vie en collectif, notre parti pris est de considérer que les règles communes qui la régissent se travaillent avec tous les acteurs de la formation, dans la bienveillance et le respect des droits et devoirs de chacune et chacun, qui permettent précisément à chacune et chacun de s'impliquer dans une dynamique collective où ce sont les informations et les savoirs, et non les tensions, qui veulent s'échanger et circuler, en permanence et en tous lieux.